

NAO 2020 : PROPOSITION DE L'ENTREPRISE

AV1/AV2 :

- Augmentation individuelle/Performance : 2%
- Prime ancienneté : 0,5%
- Cours année : 0,4%

AV3 :

- Augmentation individuelle/Performance : 2,8%
- Cours année : 0,4%

AV1/AV2
2,9%AV3
3,2%

0,8%



Un **budget exceptionnel** de **0,8%** de la masse salariale, pour **rééquilibrer les salaires**, en particulier ceux en dessous de 85% de leur médiane.

L'ensemble de ces propositions représente un **budget global de 3.8%** de la masse salariale de CSM.

A ceci s'ajoute :

- Un minimum de 1% d'augmentation garantie pour les AV1
- Revalorisation de la **prime PA/POI à 115 euros** au lieu de 105
- Utilisation des **médianes Hays de la chimie** pour les lettres de H à K.
- Assouplissement des critères d'absentéisme pour l'attribution de la PPC
- La mise en place d'un groupe de travail sur le processus d'indemnisation maladie

NAO 2020 : CE QUE L'ENTREPRISE A REFUSE

- Pas d'ouverture sur l'indemnité d'éloignement pour 2020 pour tous
- Pas d'ouverture sur un dispositif pour gérer les personnes à + de 115% de leur médiane
- Pas d'engagement sur la pesée des postes et la reconnaissance des experts
- Pas d'ouverture pour la prime pour permanence à 400€
- Pas d'alignement des augmentations annuelles cette année entre AV1/2 et AV3

Notre conclusion

La plupart des grandes lignes de revendications ont été écoutées et entendues avec la **création d'un budget spécifique** pour le rattrapage des médianes.
On déplore le manque de décisions fortes pour supprimer les **différences aux statuts**

Et bien sûr, retrouvez toutes nos publications sur le site internet de la CGE-CGC MICHELIN
<http://www.cfecgcmichelin.org/actus-sites/bassens/>

INFOS CFE-CGC

L'ACTUALITÉ DE VOTRE SYNDICAT !



TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS

cfe.cg.csm@gmail.com